



Seul le texte prononcé fait foi !

2^e Conférence ministérielle d'examen de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement (31.10 – 01.11.2011)

Intervention de Monsieur le Secrétaire d'Etat Peter Maurer

Genève, 1^{er} novembre 2011

Remarques de conclusion

Excellences, chers collègues, Mesdames et Messieurs.

Nous arrivons au terme de deux jours intenses de conférence sur la Déclaration de Genève. La participation active de vous tous, distingués représentants des Etats signataires de la Déclaration de Genève, d'organisations internationales et régionales, de la société civile et du secteur privé, durant ces deux journées, ont assuré le succès de cette conférence. Désormais 112 Etats souscrivent à la Déclaration de Genève. 96 Etats ont participé à la conférence. C'est un beau succès.

Le premier jour, nous avons adopté le document final. Ce document final est résolument orienté vers l'action. Il s'agit maintenant de le mettre en œuvre. Durant le deuxième jour, nous avons tous activement participé à la réflexion sur les moyens de faire reculer la violence armée. Les réunions plénières, les déclarations des délégations nationales, notre

nouveau document final, les neuf sessions thématiques ainsi que les événements en marge de la conférence contribuent à faire avancer ce processus. Cette conférence a été l'occasion d'un large et fructueux échange d'idées, échange d'idées auxquelles, cette fois-là, la société civile a pu largement participer.

De ces deux journées de travail et des nombreux échanges je retiens trois éléments :

- Premièrement, depuis la dernière conférence ministérielle d'examen de 2008, les causes de la violence armée n'ont pas changé. L'inégalité sociale, la rupture des liens sociaux ainsi que l'effondrement des structures étatiques combinés avec une offre importante d'armes, notamment d'armes légères, forment le terreau de la violence armée. Les régions du monde qui sont en conflit, qui sortent de conflit ou qui sont traversées par différents trafics comme celui des narcotiques, des armes et des êtres humains sont les régions les plus vulnérables au phénomène de la violence armée. Les données de la Banque Mondiale sont parlantes : 1,5 milliard de gens vivent dans des pays affectés par des cycles répétés de violence politique et criminelle. C'est un frein énorme au développement.
- Deuxièmement, malgré ce défi de taille qui ruine le potentiel et les efforts de développement social et économique, des moyens efficaces de lutte contre la violence armée existent. D'après les déclarations et les témoignages de ces deux jours, nous pouvons lutter contre la violence armée par des approches directe et indirecte. Par ailleurs, une approche intégrée et concertée entre acteurs à différents niveaux politiques est essentielle. Les municipalités et les ONG qui sont souvent les acteurs les plus

exposés dans la lutte contre la violence armée ont besoin, nous l'avons vu, d'un soutien provenant des autorités nationales. Les coopérations régionales et internationales renforcent les interventions au niveau national et communal. Le rôle de la société civile et du secteur privé de l'économie est essentiel. Le sujet que nous venons d'aborder et de discuter pendant ces deux jours est ainsi une belle illustration d'un problème global qui trouve des réponses locales : « thank globally – act locally ».

- Troisièmement, la Déclaration de Genève a pour but de réduire de manière mesurable la violence armée d'ici 2015 de manière à faciliter le développement et de remplir les Objectifs de développement du Millénaire. Sans délaissier les autres objectifs de la Déclaration de Genève, il importe de concentrer nos efforts sur la partie programmatique de la Déclaration. Une grande responsabilité échoit aux agences de développement qui doivent redoubler d'efforts pour intégrer dans leurs programmes et projets une perspective de lutte contre la violence armée, alors que la compétition entre les thématiques importantes est réelle. Une conférence comme celle-ci permet aux acteurs du développement de soutenir des programmes bien fondés et bien ciblés. Une responsabilité importante échoit aussi aux responsables des questions de sécurité et à la Communauté internationale qui doivent s'efforcer de renforcer encore le Programme des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Beaucoup de délégations l'ont aussi souligné, la tenue en 2012 de la conférence de négociation sur le commerce des armes représente une opportunité cruciale à ne pas manquer.

Si nous agissons ensemble et de manière déterminée, nous augmentons nos chances d'atteindre les Objectifs du Millénaire, un but essentiel de la Déclaration de Genève.

Au nom de la Suisse, je tiens d'ores et déjà à vous exprimer ma profonde reconnaissance pour le travail effectué et votre active participation pendant les deux jours. Je remercie ici aussi le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Secrétariat de la Déclaration de Genève qui ont fourni un travail admirable comme co-organisateurs de la conférence. Je tiens ici aussi à remercier vivement tous ceux et toutes celles qui nous ont facilité le travail durant ces deux journées par leur constant soutien.

Je vous souhaite un agréable voyage de retour et vous remercie de votre attention.